

## CONSEIL D'ECOLE

### JOSEPH BOURREAU, ESVRES-SUR-INDRE

18/10/2018

#### Présents :

Mairie : Mme Le Bronec (1<sup>ère</sup> adjointe en charge des affaires scolaires)

Mme Delafont, Inspectrice de l'Education Nationale.

Enseignants : Mme Allanic, Mme Delorme, Mme Labonne, Mme Lamarche, Mme Lantier-Henry, Mme Huguenin, M. Grouin, Mme Lavrard, Mme Benizeau, Mme Courteix, Mme Prou, Mme Courtaud, Mme Violante, M. Agnus, M. Chantrel, M. Herbert, M. Duvigneau, M. Gilet. Mme Moreau-Delattre

Mme Goré, pour l'accueil de loisirs.

#### Parents d'élèves :

- représentants de la FCPE : Mme Cadio-Voisin, Mme Trocherie, Mme Marchais, M. Serisier, Mme Feijoo, Mme Bouclé, Mme Buisson

- représentants de la NAPEE : M. Bureau, Mme Orchilles, Mme Dalonneau, M. Pecqueur, Mme Gillet, Mme Clermonté, Mme Dos Santos, Mme Jacquin

**Absents excusés :** Mme Simon (RASED) (qui viendra présenter le Réseau d'Aide vraisemblablement au second conseil d'école), Mme Clermonté (NAPEE), Mme Huguenin (enseignante), Mme Lamarche (enseignante).

- **Rappel concernant le rôle des parents élus et des compétences du conseil d'école :**

Taux de participation : 40,5 % (43,16 l'an passé). 15 sièges à pourvoir. 8 sièges ont été attribués à la NAPEE (128 voix) et 7 à la FCPE (123 voix).

Les représentants de parents votent au Conseil d'Ecole et servent d'intermédiaires avec les autres parents d'élèves.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur, établit l'organisation de la semaine scolaire, donne son avis sur les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants, sur le projet d'école, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions d'intégration des enfants handicapés et l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles. C'est également un moment d'information concernant les principes de choix des manuels scolaires, l'organisation des réunions avec les parents et des aides spécialisées. Le conseil d'école est également consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des ouvertures de l'école.

- **Les réunions de délégués**

Dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté et de la mise en place d'un parcours citoyen dans l'école, les délégués sont réunis trois fois par an afin qu'ils exposent les souhaits des enfants et leurs remarques quant au fonctionnement de la cantine et des règles de vie dans l'école et dans la cour de récréation. Certaines réunions sont organisées autour de thèmes abordés au sein de chaque classe.

Toutes les remarques formulées par les enfants seront étudiées en conseil des maîtres ou lors des réunions organisées régulièrement avec la mairie et les personnels de cantine.

- **Effectifs des classes pour l'année 2018/2019 :**

Enseignants	classes	enfants
Mme Delorme	CP	24
Mme Allanic	CP	24
M. Herbert	CP	24
Mme Lavrard	CE 1	27
Mme Lepennetier	CE 1 / CE 2	24

Mme Labonne	CP / CE 1	24
Mme Lantier-Henry	CE 1	27
Mme Courteix	CE 2	27
Mme Prou	CE 2	28
M. Agnus	CM1	26
Mme Benizeau	CE 2 / CM 1	24
Mme Courtaud	CM 1	27
M. Chantrel	CM 1 / CM 2	26
M. Duvigneau	CM 2	27
Mme Violante	CM 2	28

387 enfants. Effectifs précédents. 2015 : 348 / 2016 : 368 / 2017 : 382.

Certains parents s'interrogent sur la manière dont sont faites les répartitions. La priorité a été donnée aux classes de CP, pour un effectif maximum de 24 enfants. Nous avons également des contraintes liées à la taille de certaines classes et les effectifs sont répartis de manière à laisser une certaine marge de manœuvre en cas d'arrivées importantes en cours d'année (ce qui a déjà été le cas).

- **Règlement scolaire :**

Le règlement est validé par le conseil d'école avec les nouveaux horaires et une reformulation du paragraphe II.2 concernant les exercices PPMS (afin de correspondre aux demandes de l'Inspection Académique).

En complément du règlement scolaire, il y aura désormais une charte de l'accompagnateur à signer avant chaque sortie. Elle servira à bien définir le cadre d'intervention des parents, leur rôle et ce qui n'est pas autorisé, notamment pour ce

qui concerne la prise de photographies, afin d'éviter par exemple que des photos d'enfants se retrouvent sur les réseaux sociaux.

L'organisation de l'étude surveillée n'est pas de la compétence des enseignants. L'étude a lieu dans des classes de CM2 de 17h15 à 18h30. Elles concernent les enfants de CM1 et CM2. Demande de la NAPEE : Est-ce que les élèves non-inscrits au périscolaire pourraient en bénéficier ? L'étude est encore à l'essai, il y aura probablement des ajustements en cour d'année. Dans tous les cas, seuls les enfants inscrits au périscolaire pourront en bénéficier.

- **Sécurité :**

Nous sommes toujours sous Vigipirate renforcé. Les portails et les portes qui donnent sur l'extérieur des bâtiments (y compris les préaux) doivent être fermés à clé.

Il y a une seule entrée pendant les horaires de classe : côté parking.

Cette année, nous ferons 2 exercices d'évacuation et 2 exercices PPMS dont au moins 1 attentat intrusion.

Il est également prévu un exercice Incendie sur le temps de cantine. Sans prévenir les agents de service. Le repas sera adapté de manière à ce qu'il n'y ait aucune perte.

Dans le cadre du PPMS attentat intrusion et de la lutte contre les vols, il est prévu d'installer des verrous de sécurité à toutes les portes. Les enseignants souhaiteraient savoir s'ils ouvriront avec leur clé d'école. Réponse de Mme Le Bronec : Il y aura 2 clés, une pour la classe et une pour les accès et parties communes de l'école.

Un premier exercice incendie a eu lieu le 17/09. L'évacuation complète a pris moins de 2 minutes et s'est faite dans le calme.

Un premier exercice PPMS a eu lieu le 25/09. L'objectif était d'entraîner les enfants et de vérifier la pertinence de la procédure mise en place en cas d'intrusion : répercuter l'alarme, prévenir les forces de l'ordre, tirer les rideaux, fermer à clé, se mettre à terre, silence absolu, téléphone à portée de main. Le confinement a été rapide, le calme respecté, toutefois, certains enfants ont commencé à bouger quand on a dit que l'exercice était terminé, sans attendre le mot de passe. Concernant les classes de CM1 et la maternelle, elles ont évacué le bâtiment rapidement et dans le

calme. La fuite côté jardin pose toutefois 2 problèmes : le portillon est très étroit et les enfants ont tendance à se prendre les pieds dans le tapis de l'entrée.

La diffusion du signal reste le problème majeur. Nous avons deux configurations possibles : fuite ou confinement. Il faudrait deux signaux différents. De plus, les talkies walkies ne peuvent pas rester en permanence allumés et la corne de brume s'entend mal. D'ailleurs, les enfants dans la salle de musique n'ont rien entendu. C'est pourquoi un autre modèle vient d'être acheté, plus sonore. Le service technique a proposé d'étudier une autre solution : l'utilisation du réseau TV (il passe dans toutes les classes et est indépendant du réseau électrique) afin d'installer des ampoules flash.

Le prochain exercice se déroulera en même temps pour les 2 écoles et sans prévenir les enseignants. Il aura lieu quand les verrous seront installés et avec les nouvelles cornes de brume.

Le grillage côté CM sera installé à partir du 29 octobre (haie arrachée jusqu'au portail, nouveau grillage et haie à l'extérieur de l'école).

- **Travaux et investissements :**

Pendant l'été, 3 VPI ont été installés dans les classes de CP.

Les anciens tableaux ont été déplacés dans d'autres classes, notamment là où nous avons des cours doubles.

Quatre PC nous ont été donnés par la mairie. Pour le moment ils sont dans les classes de CM2 afin de pallier l'absence de la classe mobile tant que l'assurance ne nous aura pas indiqué quoi faire des ordinateurs abîmés suite au vol survenu fin juin.

La toiture du préau des CM a été remise en état.

Il y a eu des travaux de peinture : le hall côté parking, des jeux de cour chez les CM.

La FCPE a acheté des jeux de cours (cordes à sauter, élastiques, ballons) et va investir dans une douchette pour la BCD. Les parents nous ont également procuré quatre écrans pour les PC de la mairie.

- **Questions diverses :**

Suite à une question de parents, l'équipe enseignante va réfléchir à une meilleure communication concernant les fournitures scolaires (aussi bien pour ce qui est utile que ce qui ne l'est pas).

Il va être étudié la possibilité d'utiliser les adresses mails pour communiquer des infos aux familles et ainsi éviter d'énormes quantités de papier. Madame Delafont précise que les associations peuvent poser la question directement aux parents, via le cahier de liaison, l'école ne peut donner directement ce type d'information.

Evaluations nationales : Les parents d'élèves souhaiteraient en savoir davantage concernant les évaluations nationales en CP et CE1, notamment concernant leur intérêt et le traitement des résultats.

Madame Delafont répond à la question en expliquant que l'intérêt des évaluations est multiple :

- au niveau de la classe, pour les enseignants, afin de mieux connaître les difficultés des enfants et de mettre en place des aides adaptées,
- au niveau du cycle, elles permettent de réajuster certains attendus entre la maternelle et l'élémentaire,
- au niveau de l'ensemble de l'équipe enseignante, elles suscitent un travail sur les fondamentaux,
- au niveau de la circonscription, elles donnent une tendance sur un territoire donné qui définit des éléments à mettre en place au niveau du plan de formation des enseignants.

En aucune manière ces évaluations donneront lieu à un classement entre école.

Les voyages scolaires :

Les classes de CP et la classe de CP-CE1 iront à Dolus d'Oléron, du 24 au 26 avril. Certains parents sont inquiets à l'idée de laisser leur enfant partir. Les enseignants rencontrent les familles pour les rassurer et une autre réunion d'informations aura lieu début 2019.

Les classes de CM2 et la classe de CM1-CM2 partiront du 14 au 18 janvier à Val Cenis.

Madame Delafont est très favorable à ce type de projet et rappelle que les dossiers de classes de découverte sont étudiés en circonscription afin de s'assurer de la pleine sécurité des enfants et des encadrants ainsi que de l'intérêt et de la cohérence du projet pédagogique. Ce sont avant tout des projets de classe donc si un nombre important d'enfants ne part pas, un projet de classe de découverte ne peut pas être validé.

Des parents d'élèves demandent à Madame Le Bronec s'il y aura un Plan Mercredi afin de prendre en compte l'intégralité de la semaine de l'enfant.

Madame Le Bronec répond par l'affirmative et précise que ce sujet est traité par la Communauté de Communes qui a la compétence périscolaire.

- **Dates à retenir :**

La course à la brioche : la date sera bientôt fixée.

Les spectacles de musique auront lieu la semaine du 03 au 07 juin dans la salle des fêtes.

Prochain conseil d'école : le 29/01.

Fête d'école le 28 juin.

La séance est levée à 20h25.

**Ecole Joseph Bourreau      9 rue du Vallon**

**37320 Esvres-sur-Indre**

**Tel : 02-47-26-41-69    [ec-joseph-bourreau-esvres@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-joseph-bourreau-esvres@ac-orleans-tours.fr)**